CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORTEUR(S): M. GERARD GAZAY

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 25 Mai 2018

<u>OBJET</u>: Soutien du Département en faveur d'un évènement consacré à l'emploi et organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 25 Mai 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé:

- d'accorder à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat une subvention de 125 000 € pour l'organisation d'une manifestation consacrée à la valorisation des métiers artisanaux auprès des jeunes ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention de mise en œuvre de cette aide jointe au rapport.

La dépense sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé Nathalie Tarrisse Directrice du Service des Séances de l'Assemblée